



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E161459

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC

Siret : 820 804 854 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 412241820004

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 412241820004

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/12/2023

Raison sociale : MARONCLE FRERES

25 RUE DE L'AUTHRE
15250 NAUCELLES

Téléphone : 04 71 47 27 12

Portable : 0687270374

Site Internet :

E-mail : marc.maroncle@orange.fr

Responsabilité légale :

MARONCLE MATHIEU CO-GÉRANT / MARONCLE CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	26/04/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	26/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	22/02/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	26/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.